

Ma famille veut que j'aille à l'EHPAD mais je ne suis pas d'accord. Que faire ?

Version "Facile à Lire et à Comprendre"

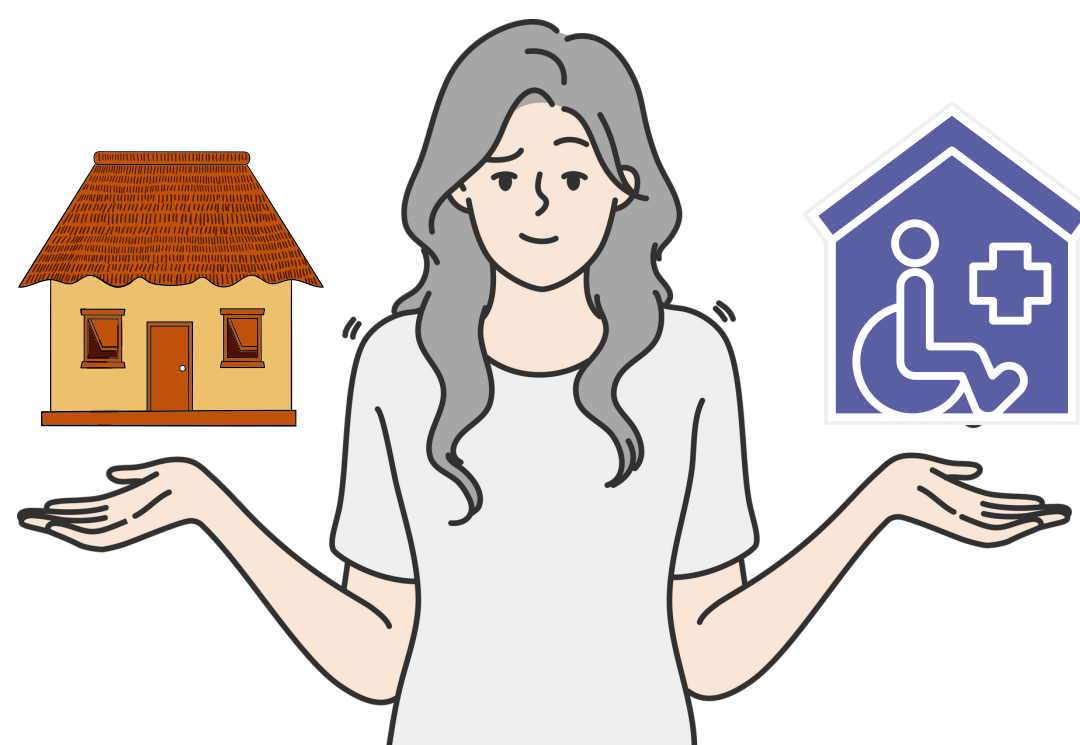
1 J'ai le droit de choisir l'endroit où je vis

Tout le monde a le droit de choisir son lieu de vie :

- les personnes âgées
- les personnes en situation de handicap
- les personnes sous tutelle.

Je dois toujours avoir le choix entre plusieurs lieux de vie.

Personne n'a le droit de m'imposer un endroit où vivre.



2 Je peux avoir besoin d'aide pour choisir

Choisir un endroit où vivre, c'est parfois difficile.

Je peux demander de l'aide à mon entourage :

- ma famille
- mon médecin
- mes éducateurs

Ils doivent me donner des informations que je peux comprendre.

Je peux leur demander :

- de mieux expliquer
- de me proposer autre chose que l'EHPAD
- d'essayer l'EHPAD avant de décider.



3

Tout le monde doit faire des efforts pour se mettre d'accord

Quand ma famille et moi ne sommes pas d'accord, on peut être en colère ou être triste. On doit s'écouter et se comprendre. On peut avoir besoin de l'aide :

- du médecin
- du psychologue
- du médiateur
- du juge.



4

Ce n'est pas grave si je n'arrive pas à choisir

Je peux être trop fatigué ou trop malade pour choisir. Si ça m'arrive, on peut me proposer de faire un plus petit choix qui est plus facile à faire. Je peux aussi préférer qu'on choisisse à ma place.



Parfois je n'arrive pas à exprimer si je suis d'accord ou pas. Ma famille peut demander de l'aide aux professionnels pour essayer de me comprendre.

